

# Découvertes néolithiques par prospections pédestres sur le plateau de Froidmont (Haccourt/Oupeye)

François TROMME

## RÉSUMÉ

La récolte sélective, par des membres du Cercle archéologique de la Basse-Meuse, de quelques outils lithiques par prospections pédestres sur le plateau de Froidmont, aujourd'hui détruit par l'exploitation de la craie, permet tout de même d'identifier deux époques d'occupation datant respectivement des Néolithiques ancien et moyen.

MOTS-CLÉS : outillage lithique, Rubané, herminette, Michelsberg, hache polie, grattoir, armature.

## ABSTRACT

Selective gathering of some stone implements by pedestrian exploration on the plateau of Froidmont, at present ruined by chalk extraction, has yet allowed identifying two settlements dating back respectively to the Early and Middle Neolithic.

KEYWORDS: stone tools, LBK\*, adze, Michelsberg, polished axe, end scraper, armature.

## 1. Introduction

Haccourt est une ancienne commune de l'entité d'Oupeye. Le plateau de Froidmont, situé au nord-est du village, forme l'extrémité sud de la Montagne Saint-Pierre. Il culmine à 152,5 m. Son versant nord-est descend en pente douce vers la vallée du Geer et le flanc oriental, plus abrupt, domine la vallée de la Meuse. Sur ce flanc, il est entamé par l'extension d'une carrière exploitant la craie qui a conduit à la destruction irréversible des vestiges archéologiques (fig. 1).

Plusieurs vallons, plus ou moins profondément marqués dans le paysage et aujourd'hui à sec, démarrent de ce plateau; leurs amorces, sur le versant nord-est, anciennes sources potentielles, avoisinent les 120 à 125 m d'altitude. Ils peuvent aussi être le résultat du ravinement des eaux de surface. Orientés nord, ils se déversent aux environs de 70 m d'altitude dans la vallée du Geer. Le versant sud, abrupt, donne sur le ruisseau d'Hallembaye dont la source se trouve actuellement à l'altitude + 85 m sur le versant opposé à celui du plateau de *Froidmont*, pour se jeter dans la Meuse à l'altitude + 60 m.

Le sous-sol de ce massif se compose de plusieurs niveaux de craie du Crétacé. À la base, se retrouve une couche de craie grossière, glauconieuse, chargée de graviers avec quelques silex reposant sur de la smectite. Suit une couche de craie blanche homogène (celle que vise l'exploitation), surmontée par de la craie grise en trois niveaux : une craie foncée argileuse, une craie plus pure, pauvre en silex, et, enfin, une

craie très pure chargée de nombreux rognons. Suit l'étage maestrichtien composé de craies grossières et silexifères. Le tout est surmonté de sables tertiaires et/ou de loess<sup>1</sup> (fig. 2). De nombreuses sablières jalonnent les sommets mosans du plateau, dont la sablière Colleye à quelques centaines de mètres des découvertes présentées.

Certains bancs de silex ont pu être exploités par les occupants du plateau dans des affleurements potentiels des pentes érodées des vallons, ce que confirme, à Lixhe « Sur la Montagne », la découverte d'un atelier de taille ayant produit de grandes lames en silex de Lixhe (Cahen & Peuskens, 1977–1979 : 27).

Du sommet à la rupture de pente mosane, plusieurs occupations, allant de la Protohistoire à la Renaissance, ont été reconnues par des membres du Cercle archéologique de la Basse-Meuse qui les ont fouillées partiellement avant leur disparition : une villa romaine avec puits (fig. 1, 1 ; Tromme *et al.*, 2006), une occupation de l'Âge des métaux, à étudier (fig. 1, 2), et des vestiges d'une ferme dont l'activité commencerait à la fin du Moyen Âge et durerait durant la Renaissance, en cours d'étude (fig. 1, 3).

C'est au sein ou à proximité de ces diverses occupations et sur les pentes qu'ont été trouvés, entre 1970 et 1987, par des membres du Cercle archéologique de la Basse-Meuse, les artefacts

<sup>1</sup> Nous tenons à exprimer nos remerciements à M. Jean Brems pour les documents mis à notre disposition et qui nous ont permis la présente description des couches.

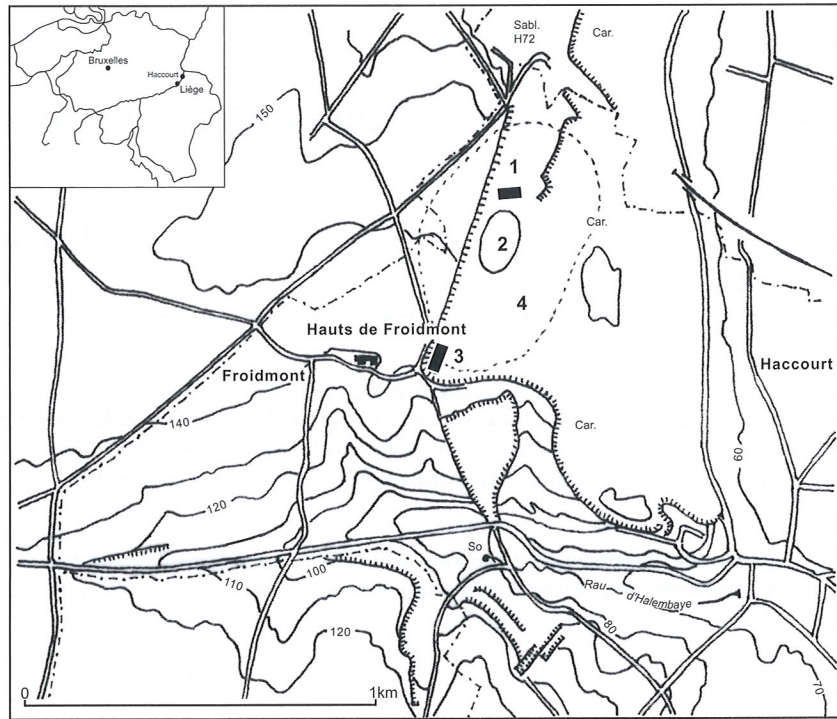


FIG. 1. – Situation : 1. villa romaine ; 2. âges des métaux ; 3. ferme Renaissance ; 4. aire de dispersion des artefacts néolithiques.



FIG. 2. – Strates de craie dans le front de la carrière, dentelé sur fig. 1 (Photo Fr. Tromme)

dont l'aire de dispersion couvre la presque totalité du versant mosan (fig. 1, 4). En profondeur, aucune trace d'implantations préhistoriques ne fut découverte au cours des interventions visant à sauver les sites mentionnés ci-dessus ni lors des décapages préalables à l'exploitation de la craie. Ces découvertes sélectives, comportant essentiellement des outils, couvrent plusieurs hectares sans qu'aucune concentration n'ait été relevée.

Dans la sablière Colleye, à quelques hectomètres, l'abbé Peuskens a découvert les traces d'un autre gisement où se mêlaient des artefacts d'une époque néolithique indéterminée et une industrie datée du Paléolithique (Cahen & Peuskens, 1977–1979 : 24). Il l'avait répertorié sous le numéro H72 (fig. 1). Dans les environs, entre Meuse et Geer, le même chercheur avait repéré d'autres sites à haches polies et sites néolithiques, non déterminés, dont certains sont mentionnés dans le même article.

Les artefacts récoltés<sup>2</sup> sont au nombre de 52 (tableau 1). Excepté une herminette en « grès à mica de Horion-Hozémont », le reste du matériel est en roche siliceuse et comprend

<sup>2</sup> Le matériel est conservé au sein des collections des Chercheurs de la Wallonie, Musée de la Préhistoire, Préhistosite de Ramioul.

quatre nucléus, deux flancs, huit éclats dont un gros éclat laminaire de type levallois, huit lames ou fragments de lames, neuf grattoirs dont un sur lame, deux racloirs, un perçoir, un alésoir, une armature foliacée, une petite hache polie, six fragments de haches polies dont deux grands avec le biseau du tranchant et quatre fragments médians réutilisés, un talon de tranchet (?), cinq percuteurs et un éclat de ce type d'outil, une pièce sculptée : un fragment de ciseau (?).

Il convient d'y ajouter les trois éléments lithiques retrouvés dans les vestiges romains : une courte lame de section triangulaire et deux percuteurs, en matière première locale, pour la description desquels nous renvoyons à l'étude du site romain (Tromme *et al.*, 2006 : 32, fig. 30).

## 2. La matière première

La détermination des types de silex a été effectuée par comparaison avec des objets provenant des sites miniers et gisements primaires connus, conservés dans les collections du Préhistosite et des Chercheurs de la Wallonie au Musée de la Préhistoire en Wallonie. Nous donnons, entre parenthèses, le nombre d'artefacts de chaque provenance. Toutefois, certains silex pourraient

Tableau 1  
Détermination des matières premières

	A1	H1	L1	L2	R1	R2	R3	RG1	RG2	RG3	RG4	I1	I2	I3	Ind.	GMH	Total
<b>Débitage</b>																	
Nucléus à lames	1											1					2
Nucléus à éclats			1			1											2
Fragment de hache polie/nucléus					1	1									1		3
Flanc					1			1									2
Éclat					1	2			1		1	1	1				8
Lame et fragment		4	1			1		1	2								9
<b>Outils</b>																	
Hache polie (entière et fragment)			1	1		1											3
Fragment de hache réutilisé (percuteur)						1										1	1
Herminette																	1
Ébauche de ciseau (fragment)	1																1
Grattoir sur éclat	1	1			2			2		2							8
Grattoir sur lame							1										1
Racloir					1	1											2
Armature					1												1
Tranchet (fragment)	1																1
Alésoir		1															1
Perçoir		1															1
Percuteur			3		1			1	2								7
Éclat de percuteur	1																1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>55</b>

avoir pour origine des bancs locaux ou proches du même étage géologique que ceux déterminés ci-après.

Afin d'éviter les répétitions, chaque type de silex est identifié par une lettre et un chiffre qui sera repris, entre crochets, à la fin des descriptions typologiques. Ce code est explicité ci-dessous.

Outre le grès à mica de Hozémont (1 élément) et une hache brûlée ne permettant plus de détermination [1], les sources d'approvisionnement sont diversifiées. Des silex pourraient provenir du site minier de Rijckolt-Sainte-Gertrude [15], d'autres des ateliers de Rullen [16], de la région d'Aubel [5], de la région d'Obourg [2], d'autres enfin sont d'origine hesbignonne [7]. Quelques pièces sont réalisées dans du silex local [5 + 3]<sup>3</sup>. Deux variétés sont de provenance inconnue [2].

Une des matières premières d'origine locale [L1] est un silex que l'on trouve aujourd'hui dans le niveau maestrichtien. Il est gris clair à foncé, parfois légèrement bleuté, de qualité variable. Très dur, un même bloc peut présenter une partie à grains fins et l'autre beaucoup plus gréseuse avec de nombreux nodules importants. Les couches sous-corticales sont homogènes de teinte gris bleuté ou gris clair, zonées de sombre. C'est un silex de texture et coloration similaires qui a été retrouvé dans l'atelier de taille de Lixhe<sup>4</sup> (Cahen & Peuskens, 1977–1979 : 27) [3]. Le banc Lixhe 2 de la craie tigrée de la carrière livre un silex gris moyen à foncé homogène avec gros nodules fossilifères gris très clair [L2] [2]. Dans celui d'origine hesbignonne, gris à gris bleuté moucheté, légèrement luisant, à grains très fins, à cortex crayeux lisse jaune/beige et parfois de coloration gris brun en couche sous-corticale [H1], se retrouvent des pièces taillées dans du silex du type d'Oudoumont (Verlaine/Saint-Georges-sur-Meuse) [7]. Les matières premières provenant des ateliers de Rijckolt [RG] et de Rullen [R] présentent parfois des aspects bien différents dont nous avons tenté de tenir compte, sans aucune certitude :

R1 : mat, gris clair veiné de bandes plus foncées et légèrement moucheté avec parfois des nodules très gréseux plus clairs. Il

pourrait donc être aussi d'origine locale [L1]. Faire la différence entre les deux origines est pratiquement impossible. Les pièces répertoriées ici l'ont été parce que les supports morphologiques sont des éclats plutôt que des lames (Lixhe) [8].

R2 : mat, gris laiteux à grains fins, très homogène et légèrement soyeux [7].

R3 : translucide à grains fins, brun chocolat au lait à brun beige, lisse [1].

RG1 : mat, gris noirâtre à grains fins moucheté avec quelques fossiles gris clair dont certains exemplaires prennent une patine blanc bleuté vermiculée. Les rognons de la carrière du Boyou, à Heure-le-Romain, présentent une texture semblable mais le noyau tend à s'éclaircir et à ressembler au H1, tout en étant un peu plus foncé. Mais les éléments taillés expérimentalement ne se patinent pas comme ceux de Rijckolt [4].

RG2 : mat, homogène gris clair à gris foncé avec couche sous-corticale gris bleu, cortex brun beige. Il présente des analogies avec L2 [6].

RG3 : gris brun mat zoné avec couche sous-corticale noirâtre [2].

RG4 : gris brunâtre mat moucheté de minuscules points blancs [1].

Un atelier de taille découvert fortuitement à l'occasion d'un terrassement à Blégny (Région d'Aubel/Pays de Herve) a livré un silex gris clair à gris foncé à grains relativement fins, moucheté de nodules blancs de tailles variables dispersés en zones aléatoires, juxtaposées à de gros fossiles gris clair. Quelques artefacts pourraient avoir été taillés dans cette variété [A1] [5].

Certains produits sont dans un silex noir luisant translucide parfaitement pur et homogène au cortex lisse brun clair et couche sous-corticale gris bleu clair de type Obourg [I1]. Cependant, une strate silexifère de la sablière de Rossart, à Flémalle, livre des rognons dont le silex présente une texture et une teinte similaires. Ce type de silex pourrait aussi avoir comme origine le gisement de Latinne (Destexhe, 1952–1953 : 146) bien que Destexhe décrive des rognons irréguliers, infestés de trous et de défauts [2].

Deux variétés sont d'origine inconnue : une, brun marbré, luisante et translucide à grains très fins [I2] [1] et l'autre granuleuse brun rougeâtre mat, abondamment mouchetée de minuscules points blancs [I3] [1].

<sup>3</sup> Ce sont les trois artefacts provenant de la cave et du puits d'époque romaine.

<sup>4</sup> Nous avons pu observer ces pièces lorsque le C.A.H.B.M. gérait les collections du Musée archéologique régional d'Oupeye. Elles ne sont pas publiées.

### 3. Le matériel

Comme pour toute récolte de surface, certaines pièces portent, plus ou moins nombreuses, les traces du contact avec des engins aratoires. Ce sont des traces de rouille et des enlèvements divers. Ces retouches, esquilles et négatifs accidentels sont en blanc sur les dessins. Les arêtes portant des lustres d'utilisation sont signalées par un trait continu, celles résultant d'écrasements récents par un trait pointillé.

Chaque description est suivie, entre parenthèses, du type de silex puis du numéro d'inventaire en trois parties :

H73 : le numéro du site tel que l'avait répertorié l'abbé N. Peuskens sur la carte IGM Herderen 3-4, lorsqu'il a entamé ses recherches sur ce plateau avec le Cercle archéologique de la Basse-Meuse ;

S : pour découverte de surface ;

xx : le numéro d'inventaire propre à cette série.

Les dimensions données sont en centimètres, cette mesure n'étant dès lors plus spécifiée :  $L$  = longueur du plus grand axe selon le débitage ;  $l$  = largeur maximale perpendiculaire à l'axe de débitage ; ép. = épaisseur maximale. Quant à la masse, elle ne concernera que les pièces pour lesquelles l'information peut avoir une importance.

Typologiquement, nous avons classé le matériel en fonction de la dernière utilisation attestée et sûre. Par exemple, les fragments de haches polies, dont l'utilisation comme supports de débitage est certaine, ont été repris dans les nucléus. Vu le peu d'artéfacts composant le corpus, nous nous contenterons de constatations et de quelques comparaisons. Pour le Néolithique moyen, ces comparaisons avec d'autres sites locaux et régionaux sont réduites, la littérature se résumant, à notre connaissance, à quelques informations éparées, si ce n'est le mémoire de licence d'Anne Hauzeur qui concerne l'autre versant de la Meuse (Hauzeur, 1982).

#### 3.1. Le débitage

Le ramassage sélectif opéré donne une vision certainement faussée de la production des supports, de leur origine ou de leur utilisation. Ainsi, une seule lame provient de la réutilisation des haches. De même, il n'y a aucune corrélation entre les nucléus à lames et les lames retrouvées. Le seul véritable nucléus pyramidal pourrait

éventuellement être associé à un éclat (1 et 14) et les nucléus à éclats pourraient être à l'origine de quelques supports débités en début de processus, vu leur taille importante par rapport aux nucléus. Ces derniers éléments attesteraient d'un débitage local, même si la matière première du nucléus pyramidal a certainement été importée. Si de grandes lames provenant des centres de production avaient été utilisées dans les mêmes proportions que sur les autres sites du Néolithique moyen, ne devrait-on pas voir figurer plus qu'un seul petit fragment mésial dans l'inventaire (18)? Cette remarque vaut aussi pour les lames produites dans l'atelier de Lixhe qui est très proche et dont aucun exemplaire n'a été trouvé. Surtout si l'on sait que sur les plateaux mosans du même versant de la vallée, d'autres sites ont livré ce type de lames parmi des corpus pas beaucoup plus importants que celui de Froidmont (Destexhe-Jamotte, 1971–1973 ; Dradon, 1960–1962 : 264, fig. 3 et 4). Cet argument *a silencio*, même s'il ne peut être péremptoire vu le faible nombre d'artéfacts, pose la question de la chronologie locale de ces sites entre-eux et par rapport aux centres miniers proches.

##### 3.1.1. Les nucléus (fig. 3 et 4)

Tout comme à Ottenburg, où se retrouve un important débitage au départ des haches polies (Claris *et al.*, 2004 : 29), la réutilisation de ces outils brisés comme support de débitage d'appoint est avérée. À Froidmont, cette production n'a livré que de courts éclats étroits, parfois laminaires et très souvent rebroussés, dont le seul témoin est une lame (17).

1. Nucléus pyramidal avec important dos cortical réservé. Débitage vraisemblablement au chasse-lame. Le plan de frappe ovoïde porte plusieurs négatifs centripètes qui résultent de l'enlèvement de mini-tablettes d'avivage. Bien que n'étant pas dans le même type de silex, par ses dimensions résiduelles et son aspect, il n'est pas sans ressembler à celui provenant du site de Lorette sur l'autre versant mosan (MDP 7129 ; Hauzeur, 1982 : 21, fig. VII, 1). Par le dos cortical réservé, il s'apparente à la technique de débitage du Rubané, mais cette plage corticale réservée se retrouve aussi à Thieusies (Vermeersch *et al.*, 1990 : 10, fig. 4.1) et à Rijckolt où l'avivage par tablettes de grandes dimensions est attesté, comme dans les centres de production hesbignons. Cette technique de

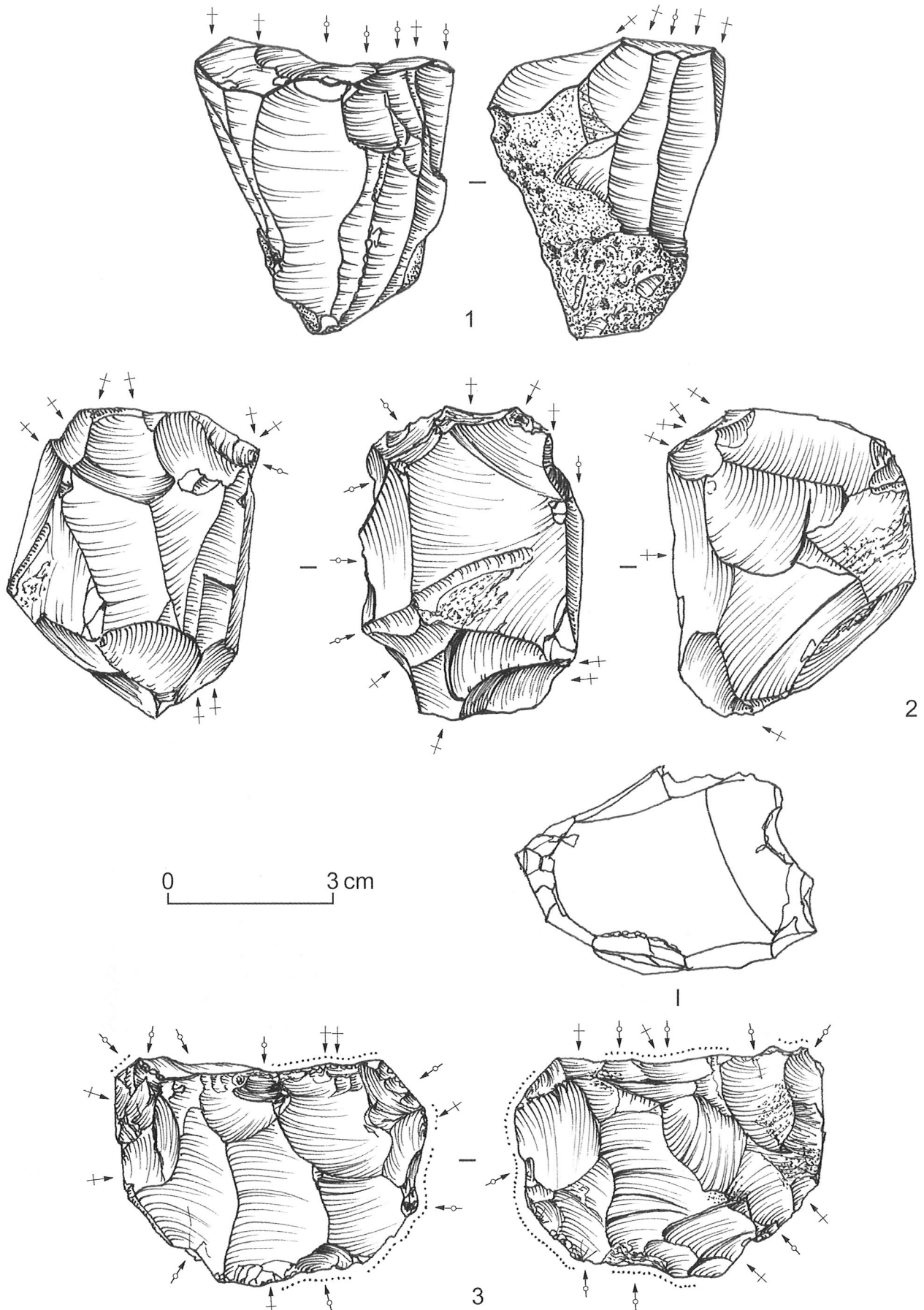


FIG. 3. – Nucléus pyramidal (1), polyédrique (2), à deux plans de frappe opposés (3). (Dessin Fr. Tromme)

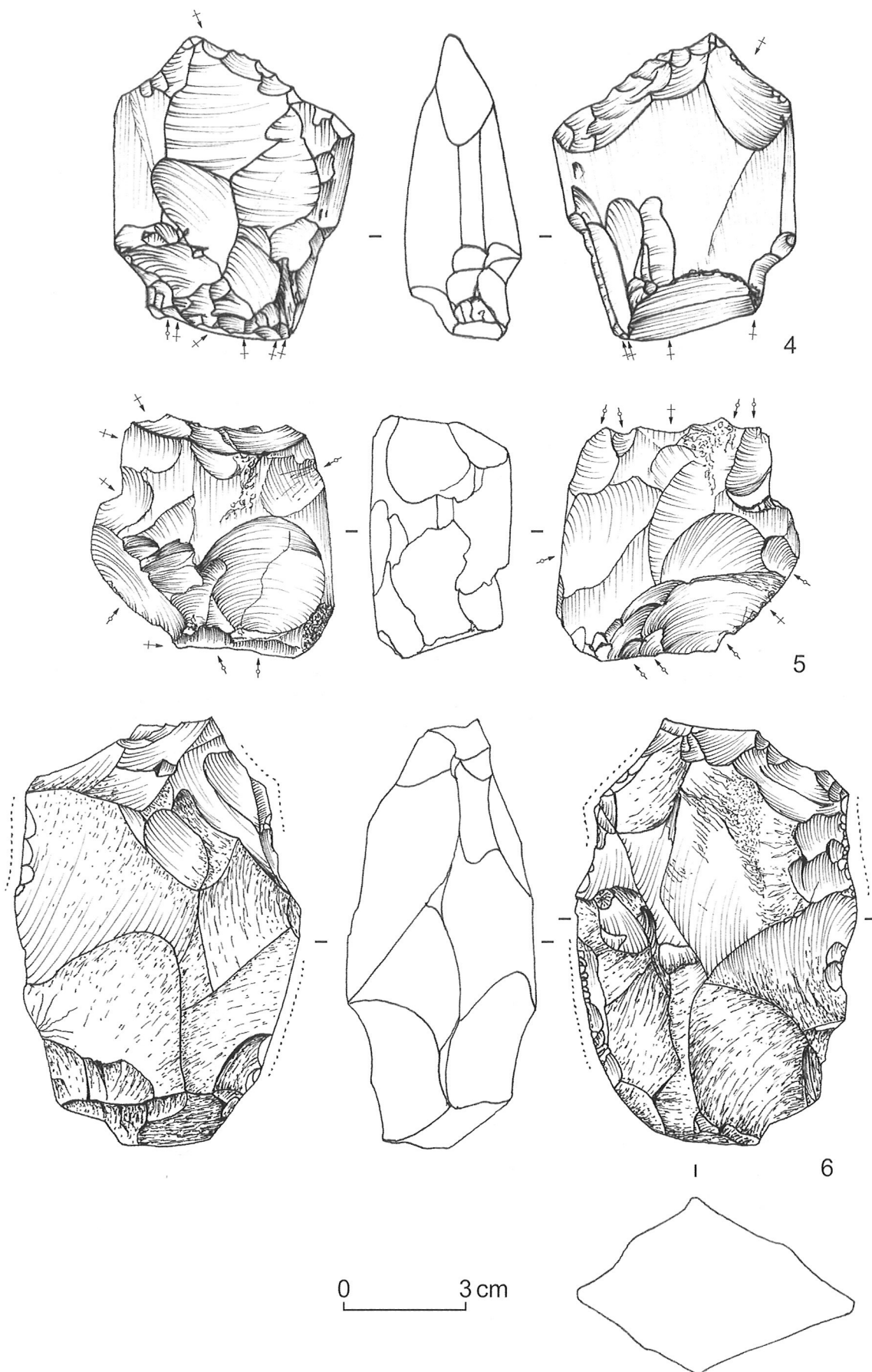


FIG. 4. – Nucléus sur fragment de hache polie (4, 5), discoïde? (6). (Dessin Fr. Tromme)

débitage diffère totalement de celle utilisée sur le site « campignien » de Latinne où se retrouve un silex similaire à celui-ci et où la production exclusive d'éclats était recherchée (Destexhe, 1952-1953 : 148). [I1]. (Inv. H73/S/1 ;  $\mathcal{L}$  4,75 ;  $\ell$  4,3 ; ép. 3,8 ; masse 77 g).

2. Nucléus polyédrique à éclats. Le débitage au percuteur dur s'est effectué par rotation du bloc matrice afin d'obtenir, semble-t-il, des éclats laminaires les plus longs possibles. Les derniers enlèvements, qui ont tous rebroussé et qui ont entraîné l'abandon, sont les seuls dont le bulbe se marque en négatif. Des nucléus semblables se retrouvent sur tous les sites MK ainsi qu'à Rijckolt et Rullen mais aussi, de façon plus rare, dans certains sites rubanés comme celui d'Awans (Tromme, 1986 : 174, fig. 9,4). [R2]. (Inv. H73/S/24 ;  $\mathcal{L}$  4,45 ;  $\ell$  3,95 ; ép. 5,6 ; masse 121 g).

3. Nucléus à plans de frappe opposés ayant produit de courts éclats laminaires en phase terminale d'exploitation. Le débitage s'est effectué tout d'abord au départ du plan de frappe de forme lancéolée. Il s'est poursuivi à son opposé par une série d'enlèvements laminaires au départ de la face de débitage puis latéralement au départ des faces d'enlèvement avec quelques éclats rebroussés. L'altération périphérique des arêtes résulte d'écrasements accidentels. Il présente des analogies avec un nucléus rubané

d'Awans (Tromme, 1986 : 175, fig. 10,6). [A1]. (Inv. H73/S/23 ;  $\mathcal{L}$  3,8 ;  $\ell$  5,1 ; ép. 3,8 ; masse 92 g).

4. Fragment de hache polie de section lenticulaire non symétrique. Une des faces porte les traces d'une tentative de réaménagement du tranchant avec début de polissage. Au départ de la fracture par flexion, plusieurs traces d'enlèvements prouvent une volonté d'accommodation de l'extrémité proximale. La récupération comme hache ayant échoué, le bloc a été récupéré pour produire des éclats au départ de la fracture et du tranchant. Tous ceux produits au départ du plan de fracture ont rebroussé. [R2]. (Inv. H73/S/42 ;  $\mathcal{L}$  7,2 ;  $\ell$  5,7 ; ép. 2,7 ; masse 126 g).

5. Fragment médian d'une hache polie de section ovale très épaisse avec méplats latéraux d'au moins 4 mm de large. Il porte une série d'enlèvements bipolaires courts ayant tous rebroussé. Une arête latérale porte, sur une longueur de 1,5 cm, des esquilles typiques d'une utilisation par percussion. Cette dernière est antérieure à certains éclats dont deux résultent de l'usage comme percuteur. Les autres témoignent d'une troisième phase d'utilisation comme source de matière première. [R1]. (Inv. H73/S/46 :  $\mathcal{L}$  5,5 ;  $\ell$  5,8 ; ép. 3,4 ; masse 142 g).

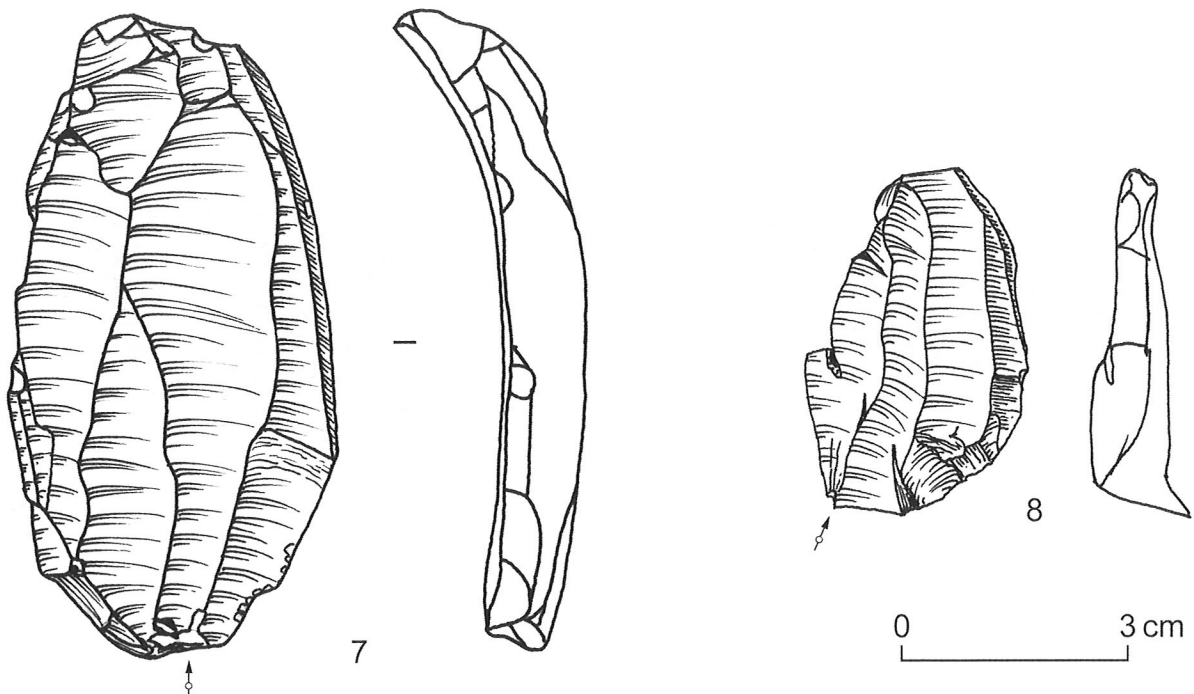


FIG. 5. – Flancs (7,8). (Dessin Fr. Tromme)



6. Nucléus discoïde centripète (?). Son abandon est survenu suite à l'impossibilité pour le tailleur, vu la mauvaise qualité du noyau gréseux du rognon, d'obtenir les éclats souhaités. Plusieurs enlèvements ont rebroussé provoquant des gibbosités que l'artisan n'a pu éliminer. Le fait que des nucléus provenant des sites miniers ne se retrouvent pas sur les sites d'habitat (Vermeersch, 1987–1988 : 4) nous a amenés à le considérer comme ayant été débité sur place. Il pourrait toutefois s'agir soit d'une épaisse hache utilisée comme source de matière première mais, contrairement aux autres artefacts de ce type retrouvés, nous n'y décelons aucune trace résiduelle du polissage; soit d'une hache taillée en forme de tranchet comme à Thieusies (Vermeersch *et al.*, 1990 : 38, fig. 26, 2). [L1]. (Inv. H73/S/48; L 10; l 6,8; ép. 4,6; masse 296 g).

### 3.1.2. Les éclats de flanc (fig. 5)

Trois de ces éclats figurent à l'inventaire; l'un a été réutilisé pour réaliser un racloir et est répertorié comme tel. Ces éclats sont la preuve d'un débitage laminaire local relativement régulier ayant produit une série de lames ou lamelles (minimum 6) dont la longueur varie entre 4 et 9 cm.

7. Important éclat de flanc axial outrepassé provenant d'un nucléus à débitage laminaire. Les retouches sont accidentelles. Le bord droit porte un léger poli d'usage plus accentué dans la partie distale. [RG2]. (Inv. H73/S/8; L 8,4; l 4,3; ép. 1,2).

8. Éclat de flanc axial d'un nucléus à lame(elle)s de facture mésolithique portant plusieurs enlèvements rebroussés. Des nucléus similaires ont été retrouvés à Thieusies (Vermeersch *et al.*, 1990 : 10, fig. 2.1, 3.3). [R1]. (Inv. H73/S/18; L 4,6; l 2,7; ép. 1).

### 3.1.3. Lame à crête

Une seule lame à crête témoigne de la préparation de nucléus à lames. Elle a été réutilisée comme support d'un grattoir (voir § 3.2.3, fig. 9, 30). Sa présence n'en est pas pour autant une preuve du débitage sur place de ce type de silex qui est d'importation. L'utilisation de ce type de support se retrouve dans le Néolithique ancien comme au Michelsberg.

### 3.1.4. Les éclats (fig. 6)

Pratiquement tous proviennent de variétés de silex différentes. Cela pourrait signifier une origine beaucoup plus diversifiée que pour les lames. L'un pourrait être un éclat de flanc détaché lors de la phase initiale du débitage (14). Quatre sont de grands éclats obtenus par percussion directe. Un seul est retouché (12). Ces éclats, retouchés ou non, confirment l'intérêt des prospecteurs pour tout ce qui était outil « de visu » ou de par la morphologie (10 et 13).

9. Gros éclat qui pourrait être considéré comme un flanc. Le bord droit est denticulé. Cette retouche porte un léger lustre différent du reste de la pièce; elle est ancienne mais rien ne prouve qu'elle soit néolithique. La face d'éclatement témoigne d'un débitage violent au percuteur dur. [R1]. (Inv. H73/S/17; L 7; l 4,9; ép. 1,55).

10. Gros éclat particulièrement frais, débité au percuteur dur. Un léger bordage, qui pourrait être accidentel (?), affecte le bord droit. [I3]. (Inv. H73/S/7; L 5,7; l 4,6; ép. 1,75).

11. Talon de tranchet (?). Éclat épais à extrémité appointée, à dos sculpté, avec quelques petites plages corticales résiduelles. Il pourrait s'agir d'un fragment proximal de tranchet à face plane. De nombreux enlèvements laminaires façonnent le dos de façon abrupte, à gauche, et semi-abrupte, à droite. Les esquilles marginales sont le produit d'écrasements récents ayant altéré les arêtes. Ce « talon » correspond à celui des pièces publiées par Ophoven & Hamal-Nandrin (1954 : 7, fig. 16) et par Destexhe (1952–1953 : 5, pl. II, fig. 4). [A1]. (Inv. H73/S/37; L 6; l 3,5; ép. 1,8).

12. Petit éclat quadrangulaire, avec plage corticale proximale, qui porte quelques retouches dorsales distales ayant aménagé un front étroit cassé. La régularité des retouches latérales dorsales et ventrales ainsi que l'absence de toute trace de rouille et impacts récents nous inclinent à penser qu'il s'agit bien d'une volonté d'aménagement. [I2]. (Inv. H73/S/4; L 4; l 3,2; ép. 1).

13. Éclat laminaire de forte courbure, à large talon lisse, débité au percuteur dur. L'extrémité distale porte les négatifs de deux enlèvements perpendiculaires. Ce type de débitage rappelle celui du Paléolithique moyen. [RG4]. (Inv. H73/S/33; L 8,5; l 3,5; ép. 1,4).

14. Éclat partiellement cortical détaché par percussion, plus ou moins perpendiculaire à

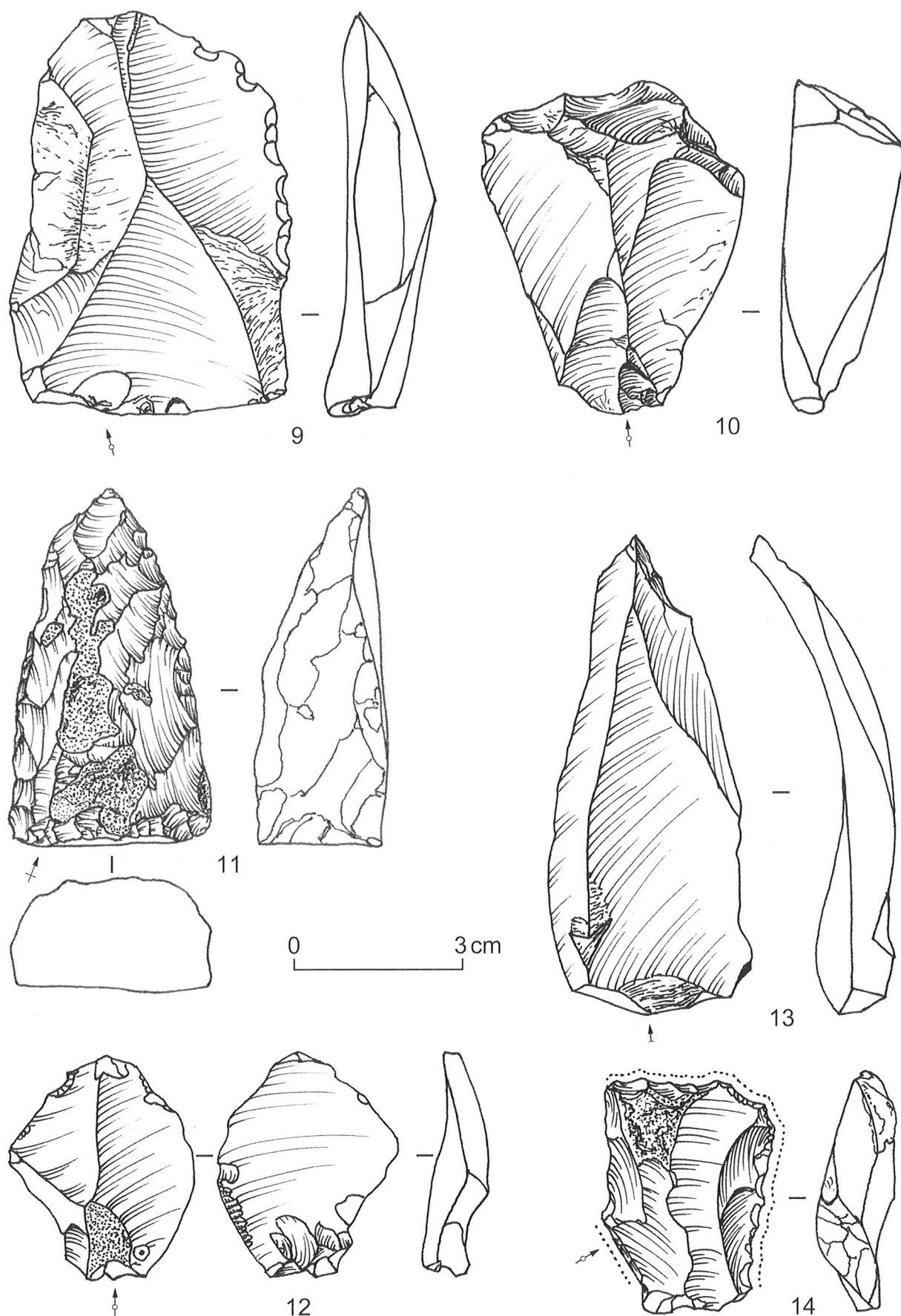


FIG. 6. – Éclats (9, 10 et 12 à 14), talon de tranchet? (11). (Dessin Fr. Tromme)

l'axe de débitage principal. Il pourrait éventuellement s'agir d'un flanc latéral. Cette façon de procéder sert « à recaréner le nucléus pour accentuer sa courbure sagittale » (Cahen *et al.*, 1986 : 26). Le présent artefact, vu sa plage corticale, prouverait une volonté de réalisation de carène qui ne s'est pas formée après une série d'enlèvements courts ayant suivi le débitage d'une lame initiale. L'esquillement des arêtes distale et latérales est accidentel. [I1]. (Inv. H73/S/3 ; L 4 ; l 2,7 ; ép. 1,2).

**3.1.5. Les lames (fig. 7)**

Les longueurs, largeurs et épaisseurs sont très différentes et aucune unité morphologique ne se dégage de cet ensemble si ce n'est pour les lames débitées dans le silex hesbignon. Dans cette variété, quand on y associe les supports utilisés, seules deux lames dépassent les 5 mm d'épaisseur et cinq sur six sont à trois pans. Une seule est entière et à forte cambrure (16) ; les autres sont des fragments distaux ou mésiaux sauf l'alésoir dont les retouches aménagent la partie proximale, plus épaisse. Quand on regarde les autres produits laminaires, excepté un fragment mésial de grande lame (18) et la lame

provenant du puits romain, le débitage a produit, en ce y compris la lame à crête, des éléments d'une épaisseur supérieure au centimètre dont les largeurs dépassent les 20 mm. Resitué dans les graphiques d'Ottenburg, ce débitage s'y classe dans la seconde partie (Claris *et al.*, 2004 : 16 et 17). De plus, les trois lames entières y sont très courtes et ne correspondent pas aux « normes » de celles provenant des ateliers dont elles sembleraient provenir de par la nature de leur silex. Ce qui nous amène à douter de cette provenance qui pourrait dès lors être locale (?). Ce que semble confirmer la lame débitée aux dépens d'une hache polie (17).

Les fragments portent presque tous des écrasements marginaux accidentels.

**15.** Lame de section triangulaire épaisse avec faible plage corticale réservée aux extrémités proximale et distale. Retouches abruptes sur le bord gauche, certaines sont accidentelles. [RG1]. (H73/S/2 ; L 4,4 ; l 1,15 ; ép. 1,25).

**16.** Grande lame à trois pans découverte lors du décapage de la fosse 4 d'époque romaine. L'arête gauche porte à son extrémité distale un poli d'usage prononcé mais peu envahissant. [H1]. (Inv. H73/F4/9 ; L 6,65 ; l 1,15 ; ép. 0,65).

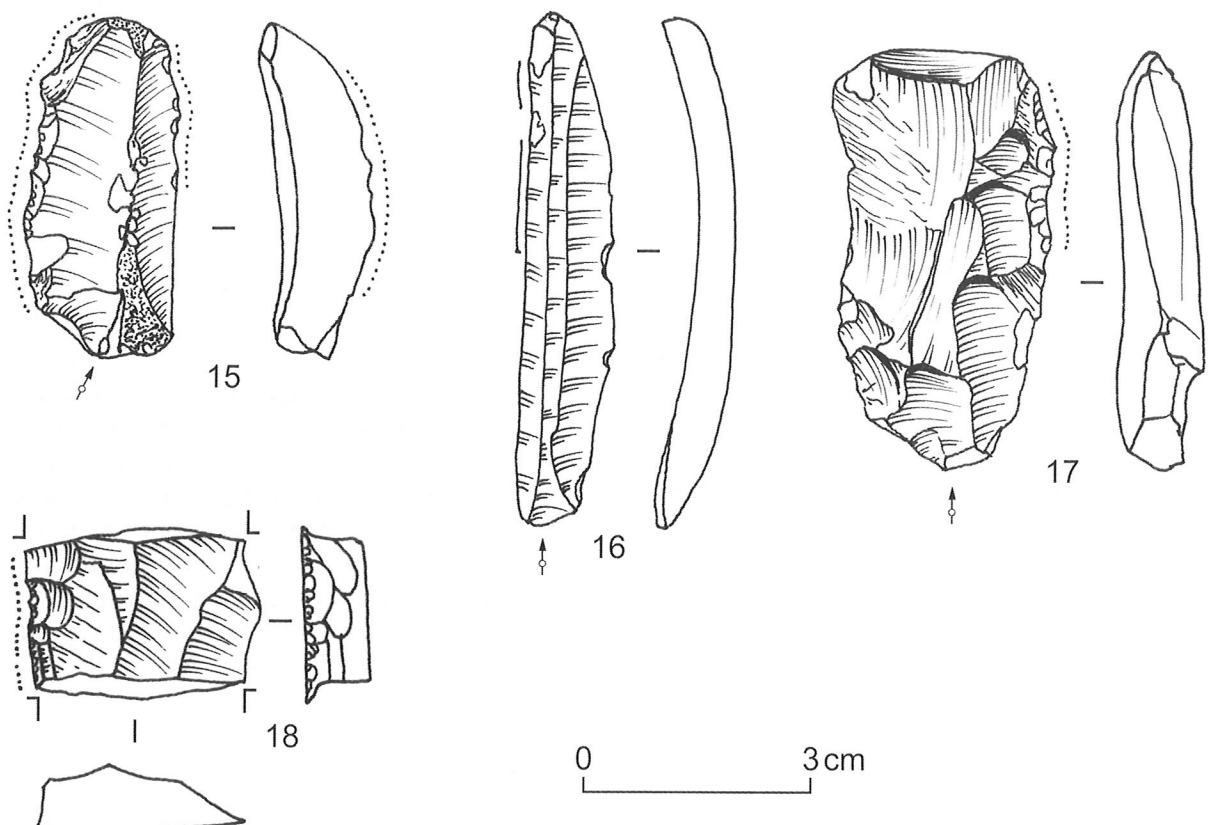


FIG. 7. – Lames (15 à 18). (Dessin Fr. Tromme)

17. Lame à face dorsale irrégulière provenant du réaménagement d'une hache polie. Une plage témoin très réduite subsiste à l'extrémité distale droite. Les quelques retouches marginales qui affectent le bord droit sont récentes. [RG2]. (Inv. H73/S/21;  $\mathcal{L}$  5,35;  $\ell$  2,75; ép. 1).

18. Fragment mésial de lame « minière (?) » provenant d'un débitage bipolaire. Le bord gauche porte des retouches abruptes dont la régularité nous incline à penser qu'elles sont intentionnelles même si de petits éclats accidentels altèrent aussi le bord. [RG2]. (Inv. H73/S/13;  $\mathcal{L}$  2,2;  $\ell$  3; ép. 0,87).

### 3.2. Les outils

#### 3.2.1. Les haches (fig. 8)

Tous les fragments appartiennent à des haches trapézoïdales de grand format avec méplats latéraux plus ou moins importants. Les bords longitudinaux sont légèrement courbes. La convexité des deux tranchants conservés est peu prononcée.

Excepté les éléments 20 et 21, tous ont été réutilisés soit comme percuteurs soit comme nucléus.

Une hachette se détache de cet ensemble par la matière dans laquelle elle a été réalisée, par sa forme, son profil et ses mesures. Nettement plus petite et trapézoïdale, beaucoup moins épaisse, de moindre convexité et à section ovalaire aplatie, elle a ses bords latéraux rectilignes et facettés (19).

19. Petite hache polie au talon manquant ou altéré et dont le tranchant a été entamé par de multiples et profondes esquilles accidentelles récentes. Une série d'enlèvements courts rebrousés, au départ du plan de fracture, témoignent d'une volonté de réaménagement. [L2]. (Inv. H73/S/39;  $\mathcal{L}$  6,9;  $\ell$  4,75; ép. 1,7; masse 89 g).

20. Fragment distal d'une hache polie large, épaisse, de section ovalaire, au tranchant altéré par un gros éclat accidentel récent. Les méplats latéraux fusiformes sont larges et réguliers. La fracture par flexion a emporté une partie importante d'une des faces. Quelques enlèvements prouvent des tentatives de réutilisation en nucléus ou de réaménagement, le fragment étant assez long pour permettre cette reconversion. [L1]. (Inv. H73/S/40;  $\mathcal{L}$  10,5;  $\ell$  7,6; ép. 3,8; masse 329 g).

21. Fragment distal d'une hache polie très épaisse de section ovalaire; fracture par flexion. Les méplats latéraux sont très irréguliers. Le tranchant a été esquillé récemment. Le bord gauche porte une série d'enlèvements en écailles qui pourraient être interprétés comme un abandon de préparation de crête ou comme un réaménagement du bord en vue d'une potentielle réutilisation. [R2]. (Inv. H103/S/41;  $\mathcal{L}$  10,3;  $\ell$  6,4; ép. 3,6; masse 295 g).

#### 3.2.2. L'herminette (fig. 8)

Cet outil, par la matière utilisée et sa morphologie, est un des rares instruments prouvant indubitablement la présence ou le passage de Rubanés sur le plateau de Froidmont; une implantation est envisageable vu que de nombreux sites rubanés jalonnent la vallée du Geer (Fremault, 1965).

22. Herminette plate, à talon partiel, dont le tranchant est totalement altéré. Le désordre des retouches du tranchant prouve qu'il ne s'agit nullement d'une volonté de réaménagement. Les deux faces portent encore de multiples traces de préparation : piquetage, négatifs trop profonds mais avec léger polissage d'utilisation. [GMH]. (Inv. H73/S/47;  $\mathcal{L}$  9,75;  $\ell$  5,45; ép. 2,1; masse 172 g).

#### 3.2.3. Les grattoirs (fig. 9)

Sept grattoirs, dont quatre sont proximaux, ont comme support un éclat épais sub-circulaire. Les deux autres ont été façonnés, l'un sur un éclat laminaire proximal large peu épais à deux pans et l'autre sur un fragment distal de lame à crête.

Les fronts sont largement convexes à l'exception de celui réalisé sur l'éclat laminaire (29) qui est presque rectiligne. Leur épaisseur est pour moitié comprise entre 10 et 15 mm; pour trois, elle se situe entre 5 et 10 mm et pour le dernier elle est inférieure à 5 mm. Les gros grattoirs sur éclats épais à front abrupt à très abrupts (25 à 27 et 31) sont du type « fer à cheval » et typiques du Michelsberg (Vermeersch, 1981 : 202; Vermeersch *et al.*, 1990 : 16; Casseyas, 1997 : 34 et 35).

La diversité des types de matières premières utilisées n'a aucune influence sur la morphologie des objets. C'est ainsi que le grattoir en silex de Hesbaye ne présente aucune des caractéristiques

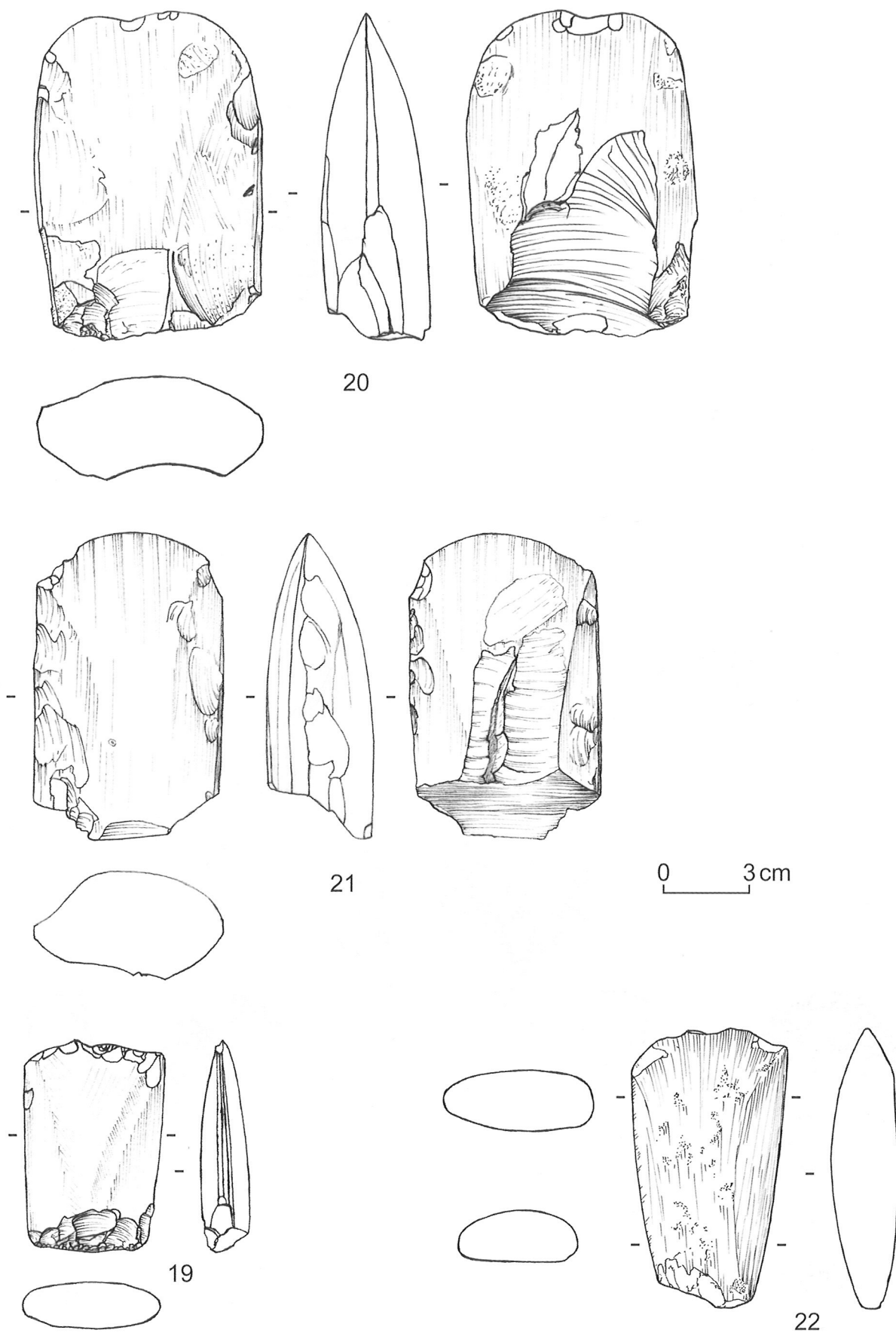


FIG. 8. – Haches polies (19 à 21), herminette (22). (Dessin Fr. Tromme)

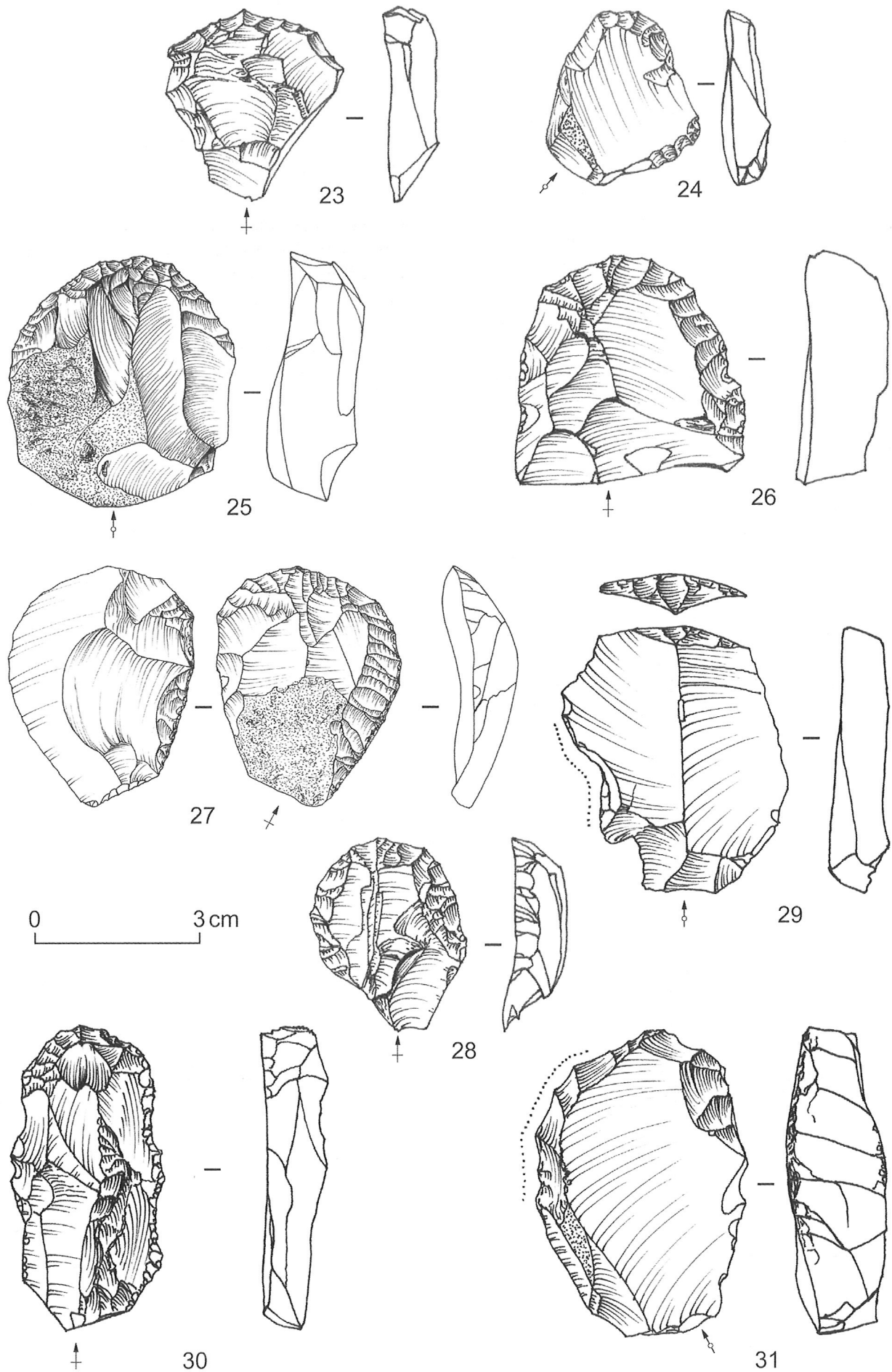


FIG. 9. – Grattoirs (23 à 31). (Dessin Fr. Tromme)

de ces outils du Rubané mais s'intègre parfaitement dans l'ensemble Michelsberg, même s'il est de taille plus réduite, et pourrait éventuellement être plus tardif. Cela signifie que la matière première du support ne peut en aucun cas constituer un élément de catégorisation et d'assimilation au Néolithique ancien.

L'épaisseur a été mesurée au front.

**23.** Grattoir sur éclat à face dorsale plane. À la partie proximale gauche, un enlèvement semi-abrupt ayant supprimé le bulbe entame le bord gauche en faisant pendant au bord naturel vertical droit pour donner la forme en cadran de cercle. La partie la plus utilisée du front circulaire se situe dans la moitié droite. [RG1]. (Inv. H73/S/5; L 3,3; l 3,3; ép. 0,9).

**24.** Grattoir déjeté sur éclat plat avec plage corticale réservée très réduite. Le front se situe à l'extrémité distale gauche. Quelques retouches dorsales dégagent une épine à droite. [RG1]. (Inv. H73/S/6; L 3; l 2,65; ép. 0,9).

**25.** Grattoir sur gros éclat sub-circulaire dont un pan est cortical. Le front utilisé se prolonge par des retouches semi-abruptes sur la moitié de la périphérie du support. [RG3]. (Inv. H73/S/26; L 4,51; l 4,19; ép. 1,59).

**26.** Grattoir sur éclat laminaire distal sub-circulaire épais. Des retouches, semi-abruptes à droite et abruptes à gauche, aménagent les bords dans le prolongement du front. [A1]. (Inv. H73/S/29; L 3,9; l 4,15; ép. 1,5).

**27.** Grattoir sur éclat partiellement cortical. Front très utilisé se poursuivant latéralement par des retouches abruptes très longues et fines. Le bord gauche a été affiné par la face ventrale au moyen d'enlèvements plats ayant entamé plus de la moitié de sa surface. Il est similaire à celui provenant de Thieusies (Vermeersch *et al.* : 20, fig. 9, 2). [RG3]. (Inv. H73/S/27; L 4,35; l 3,5; ép. 1,05).

**28.** Grattoir sur éclat épais de section triangulaire. Des retouches abruptes prolongent le front, très utilisé, sur l'entière des arêtes latérales. Comme sur le site H47-2 de Peuskens, cette pièce présente un double état physique : contrairement à la face dorsale fraîche, la face ventrale porte une patine blanc bleuté marbrée assez intense. Cela pourrait indiquer une réutilisation d'un artefact plus ancien (Cahen & Peuskens, 1977-1979 : 28). [H1]. (Inv. H73/S/30; L 3,4; l 2,5; ép. 0,9).

**29.** Grattoir sur éclat laminaire de section triangulaire. Le front, presque rectiligne et oblique, est déjeté à droite. L'encoche à gauche est accidentelle. [R1]. (Inv. H73/S/35; L 4,8; l 3,6; ép. 1,1).

**30.** Grattoir sur lame à crête. Le front est altéré par des retouches accidentelles ainsi qu'une partie de l'arête droite qui devait être aménagée par des retouches abruptes telles que celles subsistant à la partie proximale. À la base, les retouches abruptes dorsales et ventrales, formant une amorce de pédoncule, présentent toutes les caractéristiques de retouches récentes dont l'absence du lustre présent sur l'ensemble de la pièce. [R3]. (Inv. H73/S/38; L 5,4; l 2,65; ép. 1,15).

**31.** Grattoir aménagé aux dépens d'un éclat tabulaire dont l'extrémité distale et le bord droit ont été aménagés par des enlèvements laminaires contigus. Les fines retouches latérales pourraient être dues aux travaux agricoles, quelques traces de rouille affectent la face ventrale et les enlèvements latéraux ainsi que le bord agissant de l'outil. [R1]. (Inv. H73/S/25; L 5,4; l 3,7; ép. 1,8).

### 3.2.4. Les racloirs (fig. 10)

Les deux racloirs sont très différents en taille mais ils sont morphologiquement semblables. Tous deux sont du type latéral avec front très abrupt à gauche. Ils ont été réalisés sur des éclats débités violemment par percussion directe comme en témoignent les bulbes.

**32.** Racloir aménagé sur un éclat de flanc axial d'un nucléus mixte : lames et éclats. Le front a été obtenu par une série d'enlèvements laminaires très abrupts. Les retouches distales et latérales droites sont accidentelles. Le débitage violent a produit un double conchoïde. [R1]. (Inv. H73/S/31; L 6,73; l 4,76; ép. 2).

**33.** Racloir réalisé au départ de la face dorsale d'un éclat. Les retouches abruptes de l'extrémité distale droite résultent d'écrasements. À l'opposé du bulbe, un important éclat ventral affine l'extrémité distale. Cet amincissement se retrouve sur un grattoir (27). [L2]. (Inv. H73/S/28; L 3,09; l 4,3; ép. 1,28).

### 3.2.5. Les perçoir et alésoir (fig. 11)

Les deux outils sont sur support laminaire à trois pans provenant du débitage du silex de

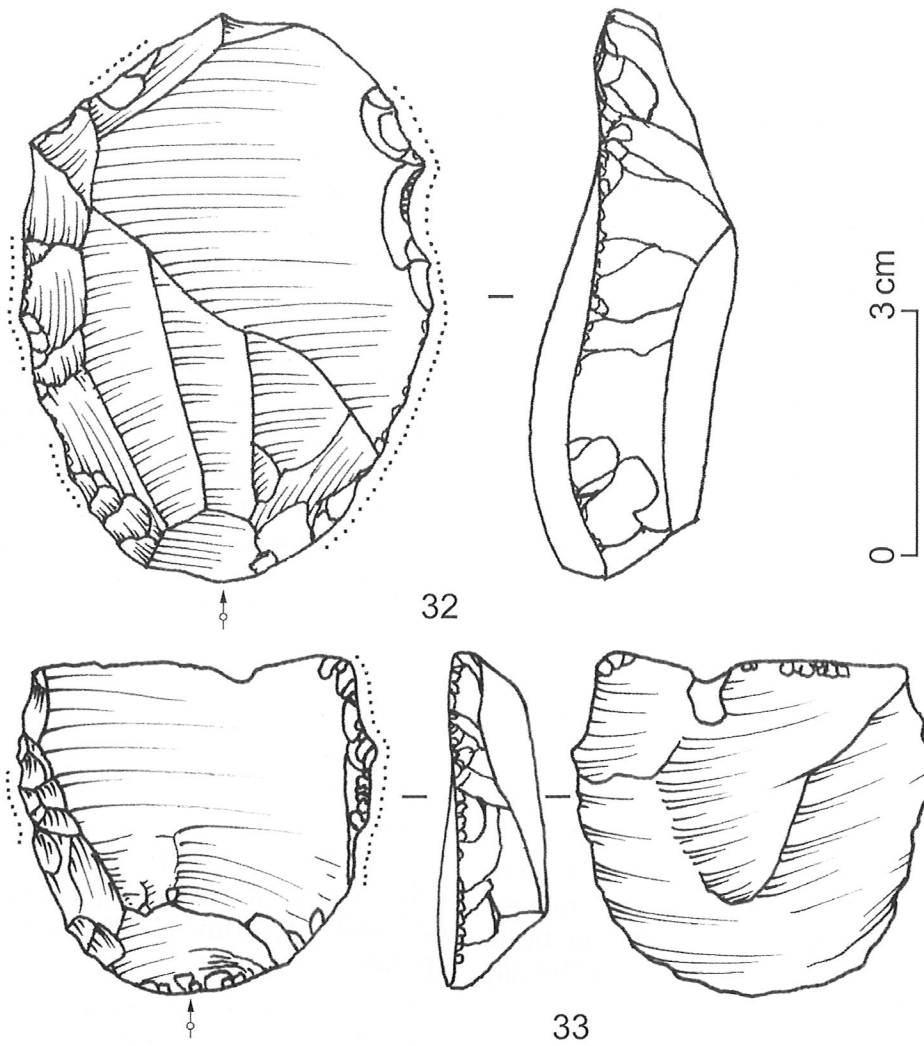


FIG. 10. – Raclours (32, 33). (Dessin Fr. Tromme)

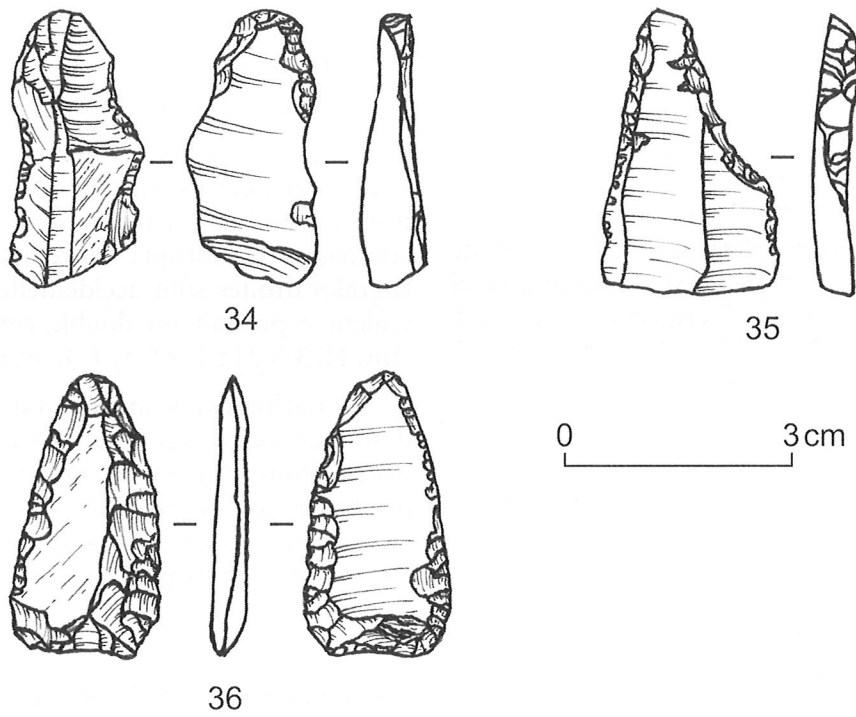


FIG. 11. – Alésoir (34), perceoir (35), armature foliacée (36). (Dessin Fr. Tromme)



Hesbaye [H1]. Dans les sites MK, rarissimes sont les alésoirs réalisés sur des supports de section trapézoïdale (Vermeersch *et al.*, 1990 : 19, fig. 10 et 11; Casseyas, 1991; Vanmontfort, 2004). Le perçoir, par contre, est morphologiquement et typologiquement apparenté au Rubané.

34. Alésoir dont les deux bords aménagés par des retouches abruptes portent aussi des altérations accidentelles. La pointe aménagée dans la partie proximale a été cassée. Cette fracture n'a pas empêché la poursuite du travail, l'extrémité agissante portant une série d'esquilles caractéristiques de celles produites par rotation dans une matière dure. (Inv. H73/S/11;  $\mathcal{L}$  3,5;  $\ell$  1,55; ép. 0,75).

35. Perçoir déjeté à gauche par une troncature oblique légèrement concave à droite. L'extrémité de la pointe agissante est cassée. (Inv. H73/S/14;  $\mathcal{L}$  3,7;  $\ell$  2,3; ép. 0,5).

### 3.2.6. L'armature (fig. 11)

La forme et le type des retouches de cette armature devraient permettre une attribution au Michelsberg (Vermeersch & Walter, 1980 : 33; Vermeersch, 1987–1988 : 6). En effet, des flèches perçantes de ce type se rencontrent sur presque tous les sites MK où elles sont une constante (Vermeersch, 1990 : 27; Casseyas, 1991; Vanmontfort, 2004) et où elles prédominent comme à Thieusies (Vermeersch, 1990 : 27). Toutefois, une pointe de flèche du site rubané d'Awans, dans une autre matière première, présente beaucoup d'analogies avec celle-ci (Tromme, 1986 : 147, fig. 17, 6).

36. Armature foliacée à base légèrement concave sur éclat laminaire à deux pans. Elle a été obtenue par des retouches bifaciales bordant la pièce. La base porte de fines retouches bifaciales d'amincissement qui toutes ont rebroussé sur la face ventrale. La piètre qualité de ce silex gréseux a empêché le bon aboutissement de cette opération. La pointe est cassée. Des armatures des sites d'Ottenburg (Claris *et al.*, 2004, fig. 19, 4), Thieusies (Vermeersch *et al.*, 1990, fig. 26), lui sont presque identiques. [R1]. (Inv. H73/S/32;  $\mathcal{L}$  3,6;  $\ell$  1,9; ép. 0,45).

### 3.2.7. Les percuteurs (fig. 12)

Tous ont été réalisés dans du silex ce qui n'exclut pas qu'il y en ait eu en d'autres roches. Parmi ceux découverts de façon aléatoire comme pour ceux déjà publiés (H73/P/P02 et H73/C/Pi-01)

(Tromme *et al.* : 32, fig. 30, 5 et 6), les pièces les plus volumineuses pourraient toutes être en silex local de même que la réutilisation d'une hache polie (5). Elles pourraient aussi provenir des sites miniers proches. Leur forme est sphérique (40) ou protosphérique (H73/S/49). Un a été réalisé (38) sur un éclat dont la face ventrale est particulièrement granuleuse et dont l'autre, provenant d'un clivage ancien, porte une patine très lustrée comme les pièces paléolithiques du site de Haccourt, Hallembaye sablière Colleye, situé à quelques centaines de mètres (Cahen & Peuskens, 1977–1979 : 24). Un autre est une réutilisation d'un nucléus à lames (39). Un fragment d'un gros percuteur [RG2] (H73/S/50) et un éclat détaché par utilisation et fortement esquillé [A1] (H73/S/34) complètent l'inventaire.

37. Percuteur sur fragment de hache polie dont la section est désormais impossible à déterminer. Des lambeaux de plages polies subsistent sur les deux faces. Traces d'utilisation périphériques et sur une arête sommitale. [L1]. (Inv. H73/S/43;  $\mathcal{L}$  7;  $\ell$  6,8; ép. 3,5; masse 172 g).

38. Percuteur sur nucléus à lames. Certains négatifs sont fortement patinés de blanc bleuté vermiculé et témoignent de plusieurs rebroussements consécutifs. D'autres laissent voir la teinte du silex sous un léger lustre. Ces deux caractéristiques prouvent l'existence de deux débitages étalés dans le temps comme pour le grattoir n° 28. Les éclats dus à l'utilisation par percussion sont différents des altérations récentes. Presque toutes les arêtes prouvent une utilisation intensive de l'instrument; deux arêtes portent des écrasements récents. [RG1]. (Inv. H73/S/52;  $\mathcal{L}$  5,3;  $\ell$  3,7; ép. 3,2; masse 80 g).

39. Percuteur sur éclat ovalaire dont la plage lustrée et patinée brun verdâtre d'une face (dessinée) donne une impression de poli. La face opposée est difforme, gréseuse et très granuleuse. La forme générale a été prédéterminée par une série d'enlèvements tangentiels à droite et abruptes à gauche. Les traces d'une utilisation intensive par percussion affectent les deux extrémités. [RG2]. (Inv. H73/S/45;  $\mathcal{L}$  8,3;  $\ell$  6,15; ép. 3,15; masse 208 g).

40. Percuteur sphérique portant encore quelques plages corticales gris jaunâtre réduites. L'usage qui en fut fait a été intensif et violent et a eu, comme résultat, la disparition d'un pan entier de l'outil. Cet accident n'a pas empêché

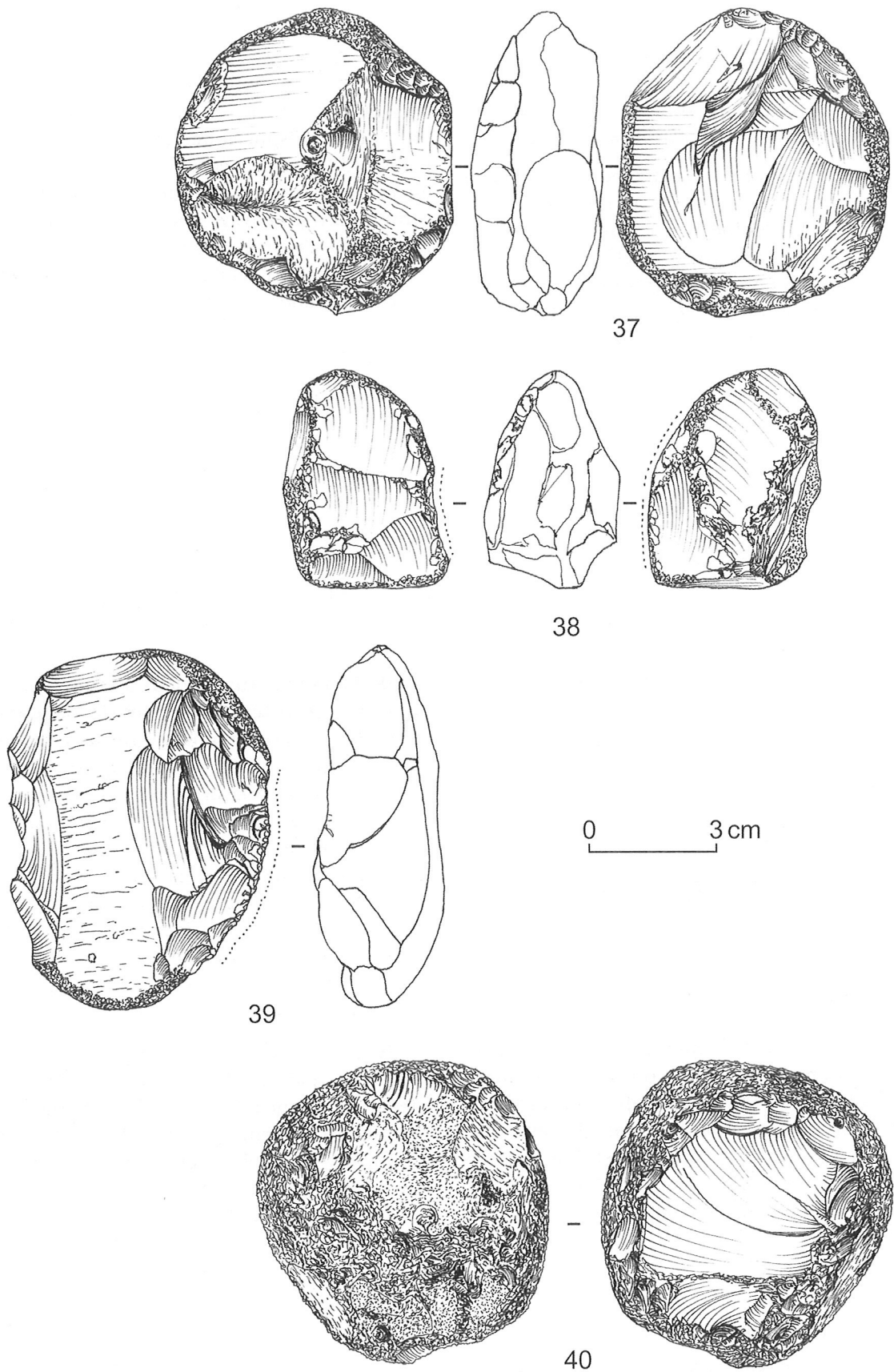


FIG. 12. – Percuteurs (37 à 40). (Dessin Fr. Tromme)

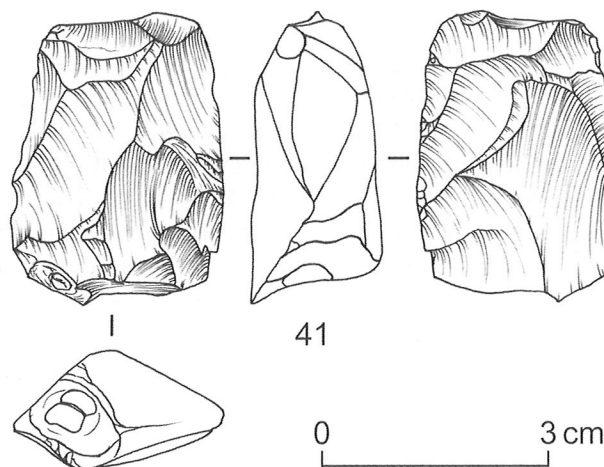


FIG. 13. – Pièce sculptée (41). (Dessin Fr. Tromme)

la poursuite de son utilisation. [R1]. (H73/S/51 ; L 7 ; l 6,85 ; ép. 6,1 ; masse 378 g).

### 3.2.8. Pièce sculptée (fig. 13)

41. Extrémité distale ou proximale [?] d'un éclat épais et étroit portant des enlèvements bifaciaux. Il pourrait s'agir d'un fragment d'ébauche de ciseau. Les retouches ventrales, bien qu'ayant profondément entamé la face, l'ont rendue plus ou moins plane tandis que les enlèvements dorsaux donnent à cette face une très forte convexité. Un fossile dans la fracture expliquerait le raté de l'élaboration de l'outil. C'est un genre d'accident fréquemment rencontré sur le site de Spiennes (Verheyleweghen, 1963 : 14 et 15). [A1]. (Inv. H73/S/36 ; L 3,8 ; l 2,8 ; ép. 1,5).

## 4. Analyse

En 1953, Verheyleweghen écrivait : « [...] On ne devrait pas se baser sur la fouille d'un seul fond de cabane ou d'un seul atelier de taille d'une station préhistorique, ou même, ce qui est plus grave encore, sur la récolte en surface d'un nombre même considérable de pièces, pour tirer des conclusions concernant son âge et la classer dans une époque bien définie » (Verheyleweghen, 1953 : 2). Toutefois, tout en respectant cet axiome, l'évolution de la recherche aidant, cette récolte permet, sur un site où plus aucune fouille n'est possible, de tirer quelques informations sur les occupations préhistoriques que les chercheurs ont délaissées pour les structures menacées et mises en évidence par les travaux carriers.

À défaut de céramique, il est impossible d'attribuer une appartenance certaine aux éléments retrouvés, à l'exception de l'herminette. Nous sommes de toute évidence en présence de deux cultures néolithiques : le Rubané et, vraisemblablement, le Michelsberg ou tout au moins le Néolithique moyen. Nous formulerons donc une série d'hypothèses que nous tenterons de justifier afin de connaître l'importance de l'un et l'autre dans les objets qui nous sont parvenus.

Si le matériel lithique, débitage et outillage, du Néolithique ancien est parfaitement connu, relativement uniforme dans toute son aire de dispersion, avec une typologie qui a depuis longtemps été abordée et structurée, avec des descriptions permettant une unité d'étude (Cahen *et al.*, 1986), « il n'existe, à ce jour, aucune typologie détaillée et cohérente pour le matériel lithique en silex du Néolithique moyen »<sup>5</sup> (Vanmontfort, 2004 : 59). « Les caractéristiques locales et les variations morphologiques et dimensionnelles propres à chaque site rendent cette typologie difficile à établir et font que chaque étude recourt à sa propre terminologie, ses propres descriptions. »<sup>6</sup> (Vanmontfort, 2004 : 57).

Il est donc possible qu'au Néolithique moyen, des influences et caractéristiques locales aient joué un rôle non négligeable quand on constate les diversités des faciès de l'outillage des divers sites connus à ce jour et il se pourrait que le caractère culturel du MK ait été nettement moins prégnant que cela ne fut le cas au Rubané.

<sup>5</sup> Traduction personnelle de la thèse en anglais de Bart Vanmontfort.

<sup>6</sup> *Idem.*

Le débitage néolithique ancien se caractérise par « une volonté de production de lames préférentiellement à trois pans, à bords et nervures dorsales relativement parallèles, à cambrure longitudinale presque nulle ou faible et répondant à un standard dimensionnel, avec en moyenne : une largeur  $\leq$  à 2 cm, une épaisseur souvent  $\leq$  5 mm et une longueur souvent aménagée pour obtenir des supports variant de 7 à 12 cm » (Cahen *et al.*, 1986 : 21). Les talons sont en ailes d'oiseau ou punctiformes.

Pour le Michelsberg, on assiste, avec les sites miniers, à une production caractéristique de longues lames relativement régulières à deux ou trois pans, le plus souvent de plus de 2 cm de large et de plus de 5 mm d'épaisseur en moyenne (Fourny & Van Assche, 1993 : 10; Claris *et al.*, 2004 : 16 et 17). Les talons y sont aussi étroits, en ailes d'oiseau ou punctiformes. Les nucléus des ateliers témoignent, en négatif, du débitage de ces longues lames — de 12 à 15 cm à la sablière Colleye<sup>7</sup>; maximum 12 cm à Rullen; de 16 à 19 cm à Rijckolt (Ophoven & Hamal-Nandrin, 1955). Toutefois, à Rijckolt, la régularité des bords et le parallélisme des arêtes et nervures sont loin d'égaliser la qualité du débitage rubané (Ophoven & Hamal-Nandrin, 1955, fig. 1 à 5).

Ces grandes lames brutes ou retouchées sont absentes du corpus tronqué de Froidmont, si ce n'est un fragment médian de lame (18) qui pourrait provenir des ateliers de Rijckolt. Les autres lames ou supports laminaires (autres qu'en H1) sont épais et ne correspondent guère aux lames retrouvées sur d'autres sites MK. Par contre, les flancs témoignent d'une production laminaire/lamellaire locale aux bords et nervures aléatoires qui s'intègre, de par la largeur des supports, à la production d'Ottenburg (Claris *et al.*, 2004 : 16 et 17) donc au Michelsberg. Juxtaposé à cette production existe un débitage que certains qualifient de malhabile (Destexhe, 1952–1953 : 156) ou d'anarchique (Vermeersch *et al.*, 1998 : 49). Il produit des lames courtes et irrégulières (15 et 17) ou des éclats, suite à un débitage plutôt anarchique (Vermeersch, 1987–1988 : 4). « Ce débitage est irrégulier et frustré et ne dénote aucune systématisation. Les éclats sont obtenus uniquement par percussion directe, sans que l'enlèvement ait été précédé

d'une préparation spécifique du nucléus. Il en résulte que la plupart des nucléus sont de forme irrégulière et parfois globuleuse » (Vermeersch *et al.*, 1990 : 8). Le reliquat est constitué de nucléus discoïdes (6), polyédriques (2) forme vers laquelle tend le nucléus 3). Les talons des éclats sont généralement importants, épais avec des bulbes nettement marqués. Pour B. Vanmontfort (2004 : 65), cette différenciation des productions ne dépendrait pas de contextes culturels mais serait due aux rognons au départ desquels le débitage s'est effectué. Malheureusement, les haches cassées, utilisées comme sources de matière première de bonne qualité pour du débitage d'appoint [?] ou de fortune [?] (4 et 5), montrent des négatifs qui correspondent à ceux de la dernière phase d'enlèvements des nucléus (2 et 3). Tout comme à Thieusies, « les traces des derniers enlèvements sont des traces d'éclats et il est clair que ces nucléus ont servi à la production d'éclats de forme et d'épaisseur variées » (Vermeersch *et al.*, 1990 : 8).

À l'opposé, de par leur matière première, même si celle-ci ne peut être déterminante, la régularité de leur débitage, leurs largeur et épaisseur et pour la lame entière (16) sa longueur, bien que sa cambrure longitudinale soit relativement forte, tous les supports et outils en silex de Hesbaye (sauf le grattoir 28) présentent les caractéristiques d'une filiation néolithique ancien.

Par certains aspects, la technique du débitage au chasse-lame, la taille résiduelle quoique dans certains ateliers on en trouve ayant une même longueur, l'avivage du plan de frappe par micro-tablettes centripètes visant à l'économie d'une matière première de qualité et rare (Tromme, 1986 : 138), le dos cortical réservé mais que l'on retrouve aussi dans les ateliers de Rullen et sur le site de Thieusies (Vermeersch, 1990 : 10), le nucléus pyramidal (1) pourrait appartenir au Néolithique ancien. Mais aucun nucléus, aucune lame et pas un outil de la collection rubanée Peuskens, qui reprend bien des sites de cette époque de la vallée du Geer, n'a été taillé dans cette variété de silex (Fremault, 1965). La nature de la matière première nous incline donc à l'attribuer au Néolithique moyen comme semblent le confirmer les bords irréguliers des négatifs et si l'on suit la théorie de B. Vanmontfort énoncée *supra*. De plus, M. Van Assche, dans une étude sur la néolithisation de la région d'Ath et de Mons, arrive à la conclusion que les Rubanés de cette région semblent, selon les

<sup>7</sup> Nous avons pu voir ces lames dans la collection Peuskens, conservée au Musée archéologique régional d'Oupeye.

connaissances actuelles, avoir ignoré le silex de d'Obourg (Van Assche, 2006 : 20). Cependant, des nucléus provenant des centres miniers traditionnels n'ont jamais été retrouvés sur des sites MK (Vermeersch, 1987-1988 : 4). On peut donc penser que le rognon dans lequel le débitage s'est effectué provient d'un site silexifère proche, peut-être Rossart où des éclats de facture Michelsberg ont été découverts<sup>8</sup>.

L'attribution des deux autres nucléus est tout aussi problématique. En effet, les exemples de débitage périphérique sont connus dans les deux cultures (3). Quant aux nucléus à éclats (2 et 6), alors qu'ils « sont rares voire absents » sur certains sites du Rubané (Cahen *et al.*, 1986 : 21) bien qu'il s'en trouve notamment à Awans, ils prédominent par la suite sur les sites d'habitat comme Thieusies (Vermeersch, 1990), Bellegem (Casseyas, 1991 : 8, fig. 3; 13, fig. 2), Helkijn (Casseyas, 1991 : 31, fig. 9 à 11) ou Kooigem (Casseyas, 1991 : 46, fig. 3).

Si, pour le débitage, des doutes subsistent quant à l'attribution possible de toutes les découvertes, on a davantage de certitudes avec l'outillage.

Ce sont surtout les grattoirs qui caractérisent le Michelsberg de nos régions même s'ils « varient considérablement en dimensions et morphologie quelle que soit la nature du silex dans lequel ils sont réalisés » (Vanmontfort, 2004 : 57)<sup>9</sup>. Souvent confectionnés sur supports larges et épais, lames ou éclats, ils présentent un front large et débordant, à forte convexité, généralement fort abrupt. Ce qui est le cas des différents grattoirs connus du site de Froidmont dont certains sont du type « fer à cheval » (25 à 27, 31). La présence de racloirs épais (32, 33) confirme le faciès MK de ces artefacts.

Les tranchets sont une catégorie de pièces que Verheyleweghen (1963) a tenté de classifier et de situer chronologiquement sur le site de Spiennes, donnant ainsi un aperçu de son évolution et de son importance au fil des stades de l'exploitation du site. L'éclat (11) pourrait être un talon [?] provenant d'un outil de ce type. Toutefois, certaines pièces sculptées semblables se rencontrent parfois sur des sites du Rubané

ancien. Si c'est un fragment de tranchet, sa présence rare, associée au nombre beaucoup plus important de haches polies, pourrait signifier une appartenance de ce matériel à la phase III du « Camp à Cayaux », donc au Michelsberg (Verheyleweghen, 1963 : 28, fig. 13).

Les perçoirs et alésoirs du Michelsberg, contrairement à ceux du Rubané, sont loin de répondre à des normes de fabrication. Souvent réalisés sur gros éclats, ils sont majoritairement déjetés, en forme de becs, avec des retouches grossières ou fines et régulières parfois écailleuses (Vermeersch, 1987-1988 : 5). Ces dernières sont, par conséquent, parfois difficiles à différencier des retouches accidentelles. Ce qui est le cas de la pièce (34). Le perçoir même déjeté (35) présente toutes les caractéristiques d'un instrument néolithique ancien.

Les armatures de flèches, contrairement aux armatures rubanées particulièrement typées, sont, au Néolithique moyen, soit perçantes soit tranchantes. Leurs formes très diversifiées se rencontrent du Néolithique moyen au Chalcolithique, rendant leur découverte fortuite isolée pratiquement impossible à attribuer à une culture. La pointe foliacée (36), bien qu'il s'en trouve de semblables, rares, dans le Rubané, appartient à un type plus fréquent au Michelsberg que dans les autres cultures néolithiques.

Autant les outils polis rubanés sont aisément identifiables et attribuables à cette culture, que ce soit par les matières utilisées, comme le grès à mica de Hozémont, conjuguées à la forme caractéristique de leur tranchant déjeté et à l'asymétrie de leurs faces (22), autant les haches polies posent problèmes. Beaucoup d'entre elles, entières ou presque, proviennent de découvertes fortuites ou de prospections pédestres non suivies de fouilles en profondeur. Elles sont dès lors des éléments privés de contexte rendant impossible leur utilisation pour constituer des typologies et/ou des chronologies crédibles. La reconversion de fragments comme percuteurs (5 et 37) est fréquente sur les sites Michelsberg (Claris *et al.*, 2004). Leurs caractéristiques morphologiques permettent de les attribuer au Néolithique moyen avec des affinités pour le MK.

Par contre, les autres percuteurs sphériques ou sur nucléus ne permettent aucune attribution, les types se retrouvant durant tout le Néolithique.

<sup>8</sup> Ce matériel est conservé dans les réserves du Musée de la Préhistoire en Wallonie et fera l'objet d'une prochaine étude.

<sup>9</sup> Traduction personnelle.

## 5. Conclusion

Deux pièces (28 et 39), portant une patine importante, de facture paléolithique, témoigneraient du passage en ces lieux d'un groupe de chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique. Cette présence est attestée par quelques sites proches sur le versant donnant sur le Geer (Cahen & Peuskens, 1977–1979). Cependant, la récupération de nucléus ou d'éclats paléolithiques sur ces sites n'est certainement pas à exclure.

Le peu de matériel retrouvé permet de constater, sans être péremptoire, une grande différence d'approvisionnement en matière première entre les lames et les éclats. Les lames et supports laminaires réguliers sont d'origine hesbignonne alors que les autres lames, les éclats et ceux ayant servi de supports pour les grattoirs, les racloirs, les supports potentiels décelés sur les nucléus et flancs proviendraient presque exclusivement de sites miniers proches, situés au nord, même si la matière siliceuse est très variée et pourrait être parfois d'origine locale. Cette opposition confirme la présence de deux occupations bien distinctes et fait de l'herminette non plus un outil perdu mais un élément d'une potentielle occupation rubanée du site, même réduite.

Le Néolithique moyen avec de nombreuses affinités Michelsberg est présent dans l'outillage : haches polies, tranchet [?], armature, grattoirs et racloirs dont la matière première est originaire des sites miniers proches (maximum 25 km) et/ou de récoltes locales. Il n'y a aucune trace d'importations hennuyères.

Pour cette époque, la présence de deux types de débitage, un lamellaire et l'autre d'éclats, pourrait trouver son origine soit dans des différences de pratique artisanale, soit dans la nécessité de produire des supports spécifiques, soit dans une technique de débitage qui consiste, comme dans le Chasséen, à produire d'abord une série d'éclats importants au départ du bloc matrice puis des petits éclats laminaires, puis lamellaires pour l'exhauster (Hamard, 1987), soit, comme à Thieusies, la volonté de finaliser l'exploitation des blocs par l'enlèvement d'éclats (Vermeersch, 1990 : 9) soit, au vu des négatifs qui ne semblent guère utilisables car trop courts, fort épais et rebroussés, comme une preuve d'un apprentissage de débitage au percuteur dur au départ de restes de matière

première inexploitable par les tailleurs plus avertis.

La petite hache, de facture fort différente des autres, devrait ces différences soit à l'utilisation qui en fut faite soit à la période à laquelle elle a été façonnée et utilisée. Peut-être le Néolithique final, mais elle en serait le seul témoin avec, peut-être, le grattoir (28) ?

Certains outils sculptés pourraient avoir été taillés et façonnés sur place comme en témoigne le fragment de ciseau [?] taillé (41) et le nucléus (6) dans lequel on pourrait voir une hache taillée en forme de tranchet. La matière première de certaines pièces polies différente des matières des sites miniers tendrait à confirmer une production locale ou proche. Un atelier de débitage est bel et bien présent non loin de ce site.

La topographie des lieux, même s'il ne s'agit pas d'un éperon barré typique des sites fortifiés Michelsberg, conforte l'idée d'une présence de cette civilisation sur le plateau de Froidmont. La destination agricole de ce lieu très tôt attestée y a provoqué une érosion importante qui a vraisemblablement détruit toute trace d'implantation attribuable à ces agriculteurs préhistoriques.

Froidmont est la première implantation MK reconnue entre Meuse et Geer. De multiples découvertes de surface non publiées, effectuées par un « prospecteur » amateur dans la même région durant les années 1980 à 1990, appartiendraient elles aussi à cette époque. Malheureusement, ces trouvailles et leur localisation sont perdues. D'autres sites, dans des situations similaires, jalonnent la vallée de la Meuse en amont de Liège parmi lesquels certains ont livré de grandes lames retouchées provenant vraisemblablement de Spiennes (Destexhe-Jamotte, 1971–1973 ; Dradon, 1960–1962).

Nous ne pouvons cependant terminer sans rappeler cette mise en garde de J. Verheyeweghen (1963 : 34) totalement justifiée dans le cas qui nous occupe : « [...] je] suis ensuite persuadé que, ni la céramique seule, ni l'outillage lithique isolé de son contexte, ni aucun autre élément pris en particulier, ne peuvent apporter un enseignement définitif pour l'étude d'une station préhistorique. »

## Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement Christian Casseyas pour la lecture de ce travail et les riches informations et documents bibliographiques qu'il a

mis à notre disposition pour mener à bien cette étude, Philippe Pirson pour la relecture et la traduction du résumé, Louis Pirnay pour la relecture. Merci aussi à Felicidad Giraldo Martin pour l'infographie de l'étude.

## Bibliographie

- CAHEN D., CASPAR J.P. & OTTE M., 1986. *Industries lithiques danubiennes de Belgique*, E.R.A.U.L. 21, 88 p.
- CAHEN D. & PEUSKENS N., 1977–1979. « Sites paléolithiques entre Meuse et Geer au nord de Liège », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 24 : 17-49.
- CASSEYAS Chr., 1991. *Steentijd in Zuidelijk West-Vlaanderen*, Verhandeling tot het verkrijgen van de graad van Licentiaat in de Oudheidkunde en de Kunstgeschiedenis, Katholieke Universiteit Leuven, vol. 1, 184 p. et vol. 2, figuren (97 p.) en inventaris (38 p.).
- CASSEYAS Chr., 1997. *Collectie Steentijd*, Dendermonde, Stedelijke Musea, 112 p.
- CLARIS B., BURNEZ-LANOTTE L. & VAN ASSCHE M., 2004. « L'occupation Michelsberg du site d'Ottenburg et Grez-Doiceau (B<sup>1</sup>). Prospections systématiques et nouvelles perspectives de recherches », *Amphora*, 82, 48 p.
- DESTEXHE J., 1952. « Le gisement campignien de Latinne (P<sup>ce</sup> de Liège). Compte rendu des fouilles effectuées avec mon père et Mr Raymond Fréson », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 15 : 145–157.
- DESTEXHE-JAMOTTE J., 1971–1973. « Grandes lames en silex du néolithique de la Hesbaye liégeoise », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 22 : 263–268.
- DRADON M., 1960–1962. « Outillage néolithique des plateaux de la rive gauche de la Meuse entre Engis et Flémalle », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 18 : 263–266.
- FREMAULT Y., 1965. *La collection Peuskens à Lixhe (Civilisation à céramique rubanée). Répertoires archéologiques, série B : les collections*, Bruxelles, Centre national de recherches archéologiques en Belgique, 118 p., 16 fig., 34 pl.
- HAMARD D., 1987. *Le site chasséen de Canneville (Oise). Étude du matériel lithique et céramique*, Documents d'archéologie française, 11, Paris, 171 p.
- HAUZEUR A., 1982. *Étude de la Berwinne aux temps préhistoriques*, Mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège, 64 p., 62 pl.
- OPHOVEN M. & HAMAL-NANDRIN J., 1954. « La station néolithique de Rijckolt-Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais) 1904–1954 », *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, Séance du 31 mai 1954 : 5–24.
- OPHOVEN M. & HAMAL-NANDRIN J., 1955. « La station néolithique de Rijckolt-Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais). III<sup>e</sup> article », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 3–10.
- TROMME Fr., 1986. « Le village omalien du Fond Chenai à Awans – Campagnes 1980 à 1982 – Structures et industries lithiques », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 27 : 121–209.
- TROMME Fr., VILVORDER F., PIGIÈRE F., GRUWIER B. & QUINTELIER K., 2006. « La villa gallo-romaine de Haccourt/Froidmont – Oupeye (prov. de Liège) », *Vie archéologique*, 65 : 4–81.
- VAN ASSCHE M., 2006. *Substrat mésolithique et néolithisation des régions d'Ath et de Mons (Hainaut-Belgique)*, in *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique*, Colloque de Namur : 13–22.
- VANMONTFORT B., 2004. *Converging worlds. The neolithisation of the Scheldt basin during the late fifth and early fourth millennium cal BC*, Thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Leuven, 391 p., 26 annexes.
- VERHEYLEWEGHEN J., 1953. « Découverte sur le territoire de Spiennes d'une phase d'occupation des hommes de Michelsberg antérieure à celle du plateau du "Camp à Cayaux" (compte-rendu des fouilles entreprises en 1953) », *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 64 : 141–162.

- VERHEYLEWEGHEN J., 1963. « Évolution chronologique du Néolithique au "Camp à Cayaux" de Spiennes (Hainaut). (Étude statistique dimensionnelle et caractérielle du matériel lithique) », *Hélium*, III, 1 : 3–38.
- VERMEERSCH P.M. & WALTER R., 1980. « Thieusies, ferme de l'Hosté, site Michelsberg I », *Archaeologia Belgica*, 230 : 3–47.
- VERMEERSCH P.M., 1981. *Problèmes du néolithique moyen en Belgique*, in *Actes du XLV<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire, 1<sup>er</sup> congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, 28–31 août 1980*, II, p. 197–204.
- VERMEERSCH P.M., 1987–1988. « Le Michelsberg en Belgique », *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 26–27 : 1–20.
- VERMEERSCH P.M., VYNCKIER G. & WALTER R., 1990. « Thieusies, ferme de l'Hosté, site Michelsberg. II. Le matériel lithique », *Studia Praehistorica Belgica*, 6 : 4–70.
- VERMEERSCH P.M. & BURNEZ-LANOTTE L., 1998. « La culture de Michelsberg en Belgique : état de la question », in *Die Michelsberger Kultur und ihre Randgebiete Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesen. Kolloquium Hemmenhofen, 21-23-02-1997, Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, 43 : 47–54.

Adresse de l'auteur :

François TROMME  
Chaussée Brunehault, 323  
4453 Villers-Saint-Siméon (Belgique)  
fhmag-tromme@tele2allin.be